

ABONNEMENT.

**Saumur :**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8

**Poste :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
 Réclames, — . . . 30  
 Faits divers, — . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse,

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

18 Décembre 1883.

LA MARCHÉ SUR SON-TAY.

La marche sur Son-Tay est commencée depuis le 10 décembre. Voici en quels termes une dépêche annonce cet important événement:

Hong-Kong, 17 décembre.

« Une troupe expéditionnaire, composée de 6,000 hommes, avec une flottille de canonnières et de chaloupes, s'est mise en marche, ayant Son-Tay pour objectif.

« Les troupes sont arrivées, sans rencontrer d'opposition, jusqu'à sept milles (près de dix kilomètres de Son-Tay); elles se sont arrêtées à cet endroit, où elles ont aussitôt campé.

« L'attaque sur Son-Tay était attendue pour le 12 décembre.

« Les forces ennemies sont évaluées à 20,000 hommes.

« La garnison de Hanoi ne compte plus actuellement que quatre compagnies. »

Les suites de ce mouvement ne sont pas encore connues.

Il est probable que les Français trouveront la place évacuée par les Pavillons-Noirs, qui auront remonté la rivière Rouge pour regagner les montagnes.

Quelques engagements pourraient avoir lieu dans les environs, mais pas de bataille proprement dite.

Cette marche sur Son-Tay est considérée par la Chine comme une DÉCLARATION DE GUERRE.

Ainsi qu'on va le voir, le marquis Tseng l'a annoncé avant-hier au correspondant du Times.

NOUVELLE DÉCLARATION DE M. TSENG.

Voici comment le correspondant du Times raconte l'entrevue qu'il a eue vendredi avec le marquis Tseng :

« Le ministre de la Chine a déclaré qu'il regrette l'envoi de nouveaux renforts au Tonkin parce que chaque nouvel envoi de troupes montre que le gouvernement français compte de moins en moins sur l'efficacité des négociations pendantes et parce que les envois sont de nature à provoquer des contre-démonstrations de la part de la Chine.

« Le marquis de Tseng nie avoir jamais déclaré qu'il ne se trouvait pas de troupes chinoises à Bac-Ninh et à Sontay. Ces troupes peuvent changer de position d'un jour à l'autre, mais la Chine ne pourrait sans déshonneur renoncer à défendre ces deux villes.

« En conséquence, si la France met à exécution ses projets, une collision avec l'armée régulière chinoise est inévitable. Rien ne peut empêcher la France de conserver ses positions à Haiphong, mais la Chine ne peut pas reconnaître ses droits à faire des acquisitions territoriales au Tonkin.

« Il n'appartient pas non plus à la France de faire des concessions de territoire à la Chine; c'est elle seule qui peut lui en faire.

« Abordant la question de la souveraineté de la Chine sur l'Annam, l'ambassadeur chinois a déclaré qu'il était d'un intérêt vital pour la Chine de ne pas permettre qu'un puissant Etat vint dans son voisinage se substituer à un Etat vassal.

« Le marquis n'a pas à blâmer son gouvernement de la lenteur qu'il met à lui transmettre ses instructions, mais il blâme le gouvernement français, constamment induit en erreur par ses agents qui lui représentent toujours la Chine comme incapable de faire la guerre.

« De ce que nos mouvements sont lents et qu'ils témoignent même une certaine appréhension, ajoute le diplomate chinois, il ne faut pas croire que nous reculons; ce serait là une grande erreur. Nous désirons bien un compromis, mais nous ne voulons pas faire une soumission.

« La Chine a toujours considéré les Pavillons-Noirs comme des soldats réguliers appartenant à son vassal; toutefois, jus-

qu'à présent, elle s'est abstenue de tous rapports avec eux afin d'éviter qu'un conflit entre ces troupes et les Français pût être envisagé comme un conflit entre Chinois et Français.

« Cependant, si la guerre venait à être déclarée, les troupes chinoises combattraient de concert avec les Pavillons-Noirs au Tonkin.

« Le marquis Tseng a affirmé de nouveau, de la façon la plus formelle, que la Chine rompra toute relation avec la France si celle-ci s'empare soit de Bac-Ninh soit de Sontay; mais que le Céleste-Empire est prêt depuis longtemps à écouter la voix d'une nation amie qui ne soit pas directement intéressée dans la question; qu'il est tout prêt à accepter des conditions honorables pour lui comme pour la France.

« La Chine ne précipite pas les événements; elle est disposée à les retarder et même à fermer les yeux autant que cela est compatible avec ses intérêts et son honneur.

« Le marquis Tseng a exprimé la conviction que la médiation de l'Angleterre, entre la France et la Chine, produirait les meilleurs résultats. Il a enfin, en terminant l'entrevue, déclaré, qu'à son avis, le roi d'Annam se serait suicidé, par remords d'avoir signé le traité de paix avec la France. »

LES RENFORTS.

Le gouvernement, convaincu de l'insuffisance de nos effectifs dans le delta du fleuve Rouge, s'est enfin décidé à expédier des renforts.

Un ordre du ministre de la guerre donne au commandant en chef des forces de terre et de mer en Algérie l'ordre de former, dans les six jours qui suivront la réception de la dépêche, trois bataillons de marche, un de zouaves, un de tirailleurs algériens, un de la légion étrangère. Chacun de ces bataillons comprendra un effectif de 800 hommes.

En même temps, un autre ordre était transmis aux divers officiers désignés pour

former l'état-major général du corps expéditionnaire. Ces officiers, ainsi que les troupes d'Algérie, s'embarqueront le 23 décembre prochain.

Voici la composition de l'état-major général :

Commandant en chef : le général de division Millot.

Commandant les troupes d'Algérie (6 bataillons, y compris ceux qui partent le 23) : le général de brigade de Négrier.

Chef d'état-major : le lieutenant-colonel Guerrier.

Officiers attachés à l'état-major : les capitaines brevetés de Lacroix, du 15<sup>e</sup> bataillon de chasseurs; Ghins, du 49<sup>e</sup> de ligne; de Wignacourt, de la cavalerie, attaché à l'état-major du 4<sup>e</sup> corps d'armée, et M. Hautefeuille, lieutenant de vaisseau.

Un troisième ordre partait enfin à la même heure du même ministère. Il ordonnait aux commandants des différents corps d'armée de demander immédiatement des volontaires dans les régiments d'infanterie qu'ils commandent. Les états devront être expédiés dans trois jours au ministère, où l'on s'occupera immédiatement de la formation d'un régiment d'infanterie de marche de trois bataillons de 800 hommes chacun, de façon que ce régiment puisse s'embarquer le 29 décembre.

Enfin, le ministère de la marine a envoyé aux cinq préfectures maritimes l'ordre de former un nouveau bataillon de quatre compagnies d'infanterie de 200 hommes chacun, et deux batteries de marche à 140 hommes et 6 pièces de 90 millimètres chacune.

Ces dernières troupes s'embarqueront le 3 ou le 4 janvier prochain, en même temps que le général de brigade Brière de l'Isle qui, à son arrivée au Tonkin, prendra le commandement de la brigade des troupes de la marine.

M. le général Millot, commandant en chef des troupes expéditionnaires du Tonkin, a demandé au ministre de la marine un passage pour sa femme, à destination d'Haiphong.

1 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LUCIENNE

PAR M<sup>lle</sup> MARTHE LACHÈSE.

I

On est au lundi. M<sup>me</sup> Abel Mauvoisin reçoit. Dans l'appartement qu'elle occupe, au premier étage d'un des plus beaux hôtels de la rue Lafayette, tout est disposé pour faire accueil aux visiteurs.

La cheminée du grand salon est remplie de bois embrasé dont les lueurs rougissent les marbres et les cuivres qui les avoisinent. Un reflet coloré se projette même sur le tapis de Smyrne qui recouvre le parquet. Les plantes des jardinières ont été renouvelées. Au fond du salon, dans un angle, comme il convient aux objets d'une importance secondaire, sont dressées cinq ou six petites tables dont la taille graduée montre que, d'habitude, elles s'embollent les unes dans les autres. Ainsi dégagées, elles supportent le samovar d'argent, les flacons de vins d'Espagne, les assiet-

tes chinoises chargées de petits fours, enfin toutes les choses nécessaires au lunch mis en usage depuis quelques années.

Un certain désordre volontaire règne dans l'appartement. La symétrie n'est plus dans le goût du jour. Et puis un salon où tout est aligné semble peu visité, solennel, froid... Aussi, tandis que les consoles dorées, les glaces et les portières persanes demeurent nécessairement dans leur immobilité, les sièges de satin ont-ils été repoussés çà et là...

Rien n'est oublié. Dans son ensemble comme dans le moindre de ses détails, le salon de M<sup>me</sup> Mauvoisin annonce le goût du luxe et une soumission attentive aux conseils que la mode donne en passant.

A vrai dire, les objets somptueux qui se trouvent ainsi rassemblés ne semblent que suffisants pour faire cadre autour de la maîtresse du lieu. Celle-ci est nonchalamment assise sur un divan. Pour occuper les moments de l'attente, elle parcourt un roman nouveau dont on parle. Ses mains sont placidement croisées sur ces pages réputées émouvantes. Quelles belles mains! blanches, fines, exhalant un vague parfum d'eau de senteur... De telles mains révèlent dans celle qui les possède une femme amie des soins délicats et non moins amie des loisirs.

M<sup>me</sup> Mauvoisin a passé la cinquantaine. On le croirait à peine si, sur son front, quelques rides

ne rappelaient que le temps et la douleur touchent toutes les vies humaines, ne fût-ce que du bout de l'aile, et qu'il n'est pas de chemin spacieux et ombragé où l'on ne sente parfois la fatigue du voyage.

Elle a dû être jolie. On serait tenté de dire qu'elle l'est encore. D'ailleurs, les charmes que la nature lui donna jadis et que les années ont bien voulu lui conserver en partie, sont rehaussés par une toilette habile jusqu'à la simplicité. Un costume en faille noire, sobre d'ornements, amincit de son mieux la taille devenue épaisse; et un pouff de malines posé sur des cheveux encore blonds, mêle à leurs ondulations celles de ses fines dentelles.

M<sup>me</sup> Mauvoisin a déjà porté plus d'une fois son regard du livre à la pendule.

Tout à coup le timbre du vestibule retentit, la portière du salon est écartée, un nom est jeté : M<sup>me</sup> Philippe Gérard.

M<sup>me</sup> Mauvoisin s'est levée avec vivacité.

— C'est vous, chère madame! vous êtes de retour!

— Vous ne vous attendiez pas à recevoir ma visite!

— Certainement non...

Et les mains se serrent, les sourires s'échangent, la surprise et le plaisir animent les paroles de bienvenue.

— Mais depuis quand êtes-vous à Paris?

— Depuis la semaine dernière. Vous le sauriez déjà si, pour être plus sûre de vous rencontrer, je n'avais voulu attendre votre jour de réception.

— Ah! l'absence ne vous a pas fait oublier vos amis!

— Au contraire. Elle n'a pu qu'exciter mon désir de les revoir!

M<sup>me</sup> Mauvoisin avance un fauteuil. M<sup>me</sup> Gérard s'assied.

— Ce matin encore, je parlais de vous à mon mari. Je lui disais : Décidément, M<sup>me</sup> Gérard va devenir tout à fait Moscovite.

— Pour cela, non, merci, répond la voyageuse tout en abritant derrière la laque d'un écran un visage dont la laideur incontestable est rachetée par une agréable expression de bonhomie. Je suis restée Française, Parisienne, indigène de la rue Tronchet. Cinq ans d'exil ne m'ont pas dénaturalisée. Cinq ans! Y songez-vous? J'ai cru mourir à la peine.

— M. Gérard a donc cédé son domaine?

— Heureusement. Du reste, vous le savez, en allant séjourner à Volroof, nous n'avions d'autre but que de restaurer cette propriété. Il fallait la mettre en état d'être vendue avantageusement. Dès le départ, nous soupirions après l'heure du retour. Nous avons dû l'attendre longtemps.

— Vous allez maintenant nous narrer les choses

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

M<sup>me</sup> Millot doit s'embarquer sur le paquebot qui quittera Marseille le 6 janvier prochain.

M. Grévy a signé la nomination de M. le général Millot, commandant en chef du corps expéditionnaire du Tonkin.

Ce général aura sous ses ordres les généraux Négrier et Brière de l'Isle.

#### LES VOLONTAIRES.

Jeudi dernier s'ouvraient, d'après les ordres du ministre, dans tous les régiments d'infanterie, les listes destinées à recevoir les noms des volontaires pour le Tonkin.

Rien que dans les douze régiments de ligne et les bataillons de forteresse stationnés à Paris, plus de trois cents sous-officiers et quatorze cents caporaux et soldats demandaient, samedi, à partir pour le Tonkin. Dans les régiments d'artillerie de Vincennes et de Versailles, des batteries presque entières se sont présentées pour fournir les servants des sections de montagne qui seront également envoyées dans le delta du fleuve Rouge.

#### LES RENFORTS.

Les bataillons disponibles du 23<sup>e</sup> de ligne, du 44<sup>e</sup> à Nice et du 443<sup>e</sup> à Albi formeront un régiment de marche qui sera commandé par le lieutenant-colonel Defoy, du 443<sup>e</sup>. Il aura un effectif de 2,400 hommes. Les 41<sup>e</sup> et 42<sup>e</sup> batteries de montagne du 42<sup>e</sup> d'artillerie à Vincennes partent.

Ces troupes s'embarqueront à Toulon dans la première quinzaine de janvier.

Nous lisons dans la *Gazette de France* :

« On s'attendait à un dépôt de projet de loi portant de nouveau ouverture d'un crédit supplémentaire de 20 millions pour le service du Tonkin. Il était évident pour tout le monde que le crédit de 9 millions ne pourrait point suffire à entretenir 45,000 hommes à quatre mille lieues de France.

» L'exposé des motifs contient cependant des irrégularités qu'il importe de signaler.

» La première, c'est que le gouvernement demande 20 millions sur l'exercice d'un budget qui n'est pas voté.

» La seconde, c'est que les crédits sont demandés pour le compte de la marine, alors que l'on va expédier au Tonkin des soldats et des généraux dont le ressort est du ministère de la guerre. Le général Millot, le général Négrier, les bataillons de l'armée d'Afrique et le régiment de marche formé avec les engagés volontaires dépendent en effet du général Camponon. Il n'est pas admissible que le ministre de la marine soit chargé de pourvoir à leur entretien.

» Maintenant que 35 millions sont déjà dépensés pour cette malheureuse expédition, et que, sous prétexte qu'il a la confiance de la majorité pour mener énergiquement les affaires, le ministre se dispose à demander une série de crédits, il serait bon de connaître quand cette série s'arrêtera.

» Par les nouveaux renforts qui seront expédiés, 20,000 hommes combattront au Tonkin et 80 bâtiments de tout rang prendront part aux opérations; 35 millions sont nécessaires à l'entretien de ces forces pour la durée de six mois et dans un espace aussi restreint que le Tonkin. Si, comme l'annonce le *National*, on est convaincu dans les sphères gouvernementales que la guerre avec la Chine est imminente et qu'il faudra doubler les renforts envoyés à Hanoi, il est difficile de ne pas évaluer que les dépenses futures se chiffreront par centaines de millions.

» L'affaire du Tonkin, loin d'être finie, ne fait, comme on le voit, que commencer.

» On s'éloigne donc chaque jour davantage du dénouement promis. Il faut dire la vérité : L'affaire du Tonkin n'est pas terminée, elle commence.

#### M. HENRI MARTIN.

Nous avons annoncé la mort de M. Henri Martin, et les feuilles républicaines sont remplies d'éloges à l'adresse de celui qu'elles appellent, à l'envi, « l'historien de la France, le grand patriote, l'écrivain national, etc. »

Henri Martin est loin de mériter l'apothéose que lui décernent si libéralement aujourd'hui ses coreligionnaires.

Son *Histoire de France* est une longue et indigeste compilation, sans critique, sans style, le plus médiocre sans discussion possible de tous les travaux de ce genre.

Il n'y a pas une des nombreuses histoires de France publiées antérieurement, pas même celle d'Anquetil, qui ne soit cent fois supérieure à celle d'Henri Martin, au point de vue de la science, de la critique, de l'exactitude et du style.

Quant à son patriotisme, il consiste à avoir collaboré au *Siccle*, et professé, avec plus de persévérance que ce journal, il faut le reconnaître, les opinions républicaines.

Dans ces conditions, M. Henri Martin ne pouvait partir pour un autre monde sans causer un nouvel ennui à ses contemporains.

Le cabinet républicain a décidé qu'il serait enterré aux frais de l'Etat, coût : 40,000 francs.

Il paraît que la situation des finances permet ces prodigalités et que 40,000 fr. pour enterrer M. Martin font bonne figure à côté des 20 millions pour guerroyer au Tonkin.

On demanderait, du reste, au gouvernement pourquoi ces 40,000 fr. à M. Martin et ces 20 millions au Tonkin, que le gouvernement serait dans l'impossibilité d'expliquer pourquoi M. Ferry guerroye au Tonkin et enterre M. Martin aux frais des contribuables.

Il y a des gens qui prétendent avoir découvert les motifs de notre intervention au Tonkin; n'y en a-t-il pas plus à plaindre ceux-là qu'à les blâmer, qui affirment avoir lu les œuvres de M. Martin. Quant au gros des contribuables, il ne se doutait guère que

notre honneur national fût engagé à la prise de Bac-Ninh, pas plus qu'il ne se doutait qu'il y eût un devoir national à payer les funérailles de M. Martin.

Mais le contribuable n'est pas consulté, on rédige la note et il doit payer. Il n'est Kroumir ou Martin dont il ne devra payer l'extermination ou l'inhumation, s'il plait au moindre Ferry de les exterminer ou de les inhumer aux frais de l'Etat.

Pauvres contribuables, payez!

#### ÉTRANGER

##### L'ARRIVÉE DU KRONPRINZ A ROME.

On télégraphie de Rome, 17 décembre, 4 h. 30 soir, au *Temps* :

« Le train royal venant de Gênes est entré en gare de Rome à midi et demi.

» Le roi et le prince Amédée, tous les deux en uniformes de généraux italiens, ainsi que le prince héritier d'Italie, en uniforme de collège militaire, attendaient l'arrivée du train.

» Le roi, le prince Amédée et M. Minghelli portaient tous les trois les insignes de l'Aigle de Prusse.

» Dans la suite du roi Humbert, on remarquait tous les ministres en uniformes, les grands dignitaires et beaucoup de généraux italiens.

» Le prince impérial d'Allemagne portait l'uniforme de feld-maréchal et le grand cordon de l'ordre militaire de Savoie.

» Après être descendu du wagon, le prince impérial embrassa quatre fois le roi sur les joues.

» Voici textuellement les paroles que prononça le roi à ce moment :

« Je suis heureux de recevoir Votre Altesse et de pouvoir l'embrasser. »

» Le prince lui répondit :

« Vous connaissez mes sentiments pour vous et pour votre pays. »

» La musique jouait une marche prussienne. Les forts ont tiré vingt et un coup de canon.

» Le prince impérial embrassa ensuite trois fois le prince héritier d'Italie et deux fois le prince Amédée.

» A la sortie de la gare, la cavalerie a rendu les honneurs militaires. L'infanterie formait la haie. Les maisons étaient pavées.

» Les membres de la colonie accueillirent le prince par un immense hourrah; trois sifflets répondirent à ces acclamations.

» A la place du Quirinal on a fait au prince une véritable ovation.

» Le prince impérial, en compagnie du roi et de la reine, a paru au balcon du palais et a été longuement applaudi par la foule.

*Une émeute en Italie.* — Rome, 17 décembre. — Hier a eu lieu à Naples, au théâtre Ferdinando, un meeting où l'on a discuté la question du suffrage universel. Des discours d'un caractère républicain ont été

prononcés par les députés Maffi, Costa et Bovio. Après le meeting, la foule a été dispersée par les carabiniers. Il y a eu quelques blessés et plusieurs arrestations.

#### REVUE FINANCIÈRE.

Décidément le parti de la hausse a perdu tout espoir. Nos prévisions se réalisent de tous points; une véritable débâcle vient de s'abattre sur la Bourse. Elle entraîne les rentes et les valeurs les plus en vue, c'est-à-dire la Lyon, le Suez, la Banque Ottomane, contre lesquelles nous avons sans cesse mis nos lecteurs en garde, depuis plusieurs mois.

Le 3 0/0 tombe de 77.25 à 76.10; l'amortissable de 78.50 à 77.55; le 4 1/2 0/0 1883 de 106.15 à 105.35 et 105.27.

C'est que le public, déjà mal disposé, interprète dans un sens défavorable le manque de nouvelles de Chine; l'assassinat du roi d'Annam est venu jeter une note alarmante qui a été pour quelque chose dans le mouvement rétrograde.

Demain, des complications peuvent survenir; comment le marché, si faible et si mal disposé déjà, répondra-t-il à la nouvelle d'une guerre avec la Chine?

Nos rentes ont baissé d'un franc en deux séances, elles pourraient bien descendre rapidement plus bas encore.

Le Lyon tombe à 1,225; la Banque Ottomane à 627.50. Le Suez a perdu le cours de 2,000 et menace de perdre celui de 1,900. En dernier lieu, nous le retrouvons à 1,920.

Les établissements de crédit n'ont pas trop sensiblement baissé, en comparaison des rentes, mais leur tour ne saurait tarder à venir, leurs affaires ont trop diminué, leurs bénéfices sont trop restreints pour qu'ils puissent se tenir longtemps encore aux prix où nous les trouvons.

795 la Banque de Paris; 5,270 la Banque de France. Seul, le Crédit Foncier est très-demandé aux environs de 1,200; nous trouvons dans le *Financier des Communes* du 14 décembre une intéressante étude sur cette institution; nous en conseillons la lecture à nos abonnés.

91 l'Italien 5 0/0; — 316.25 l'Unifiée d'Egypte; — 8.70 le Turc 5 0/0; — 482.50 la Banque des Pays-Autrichiens; — 370 la Banque des Pays-Hongrois; — 155 le Crédit Mobilier Espagnol; — 657.50 les Chemins Autrichiens; — 302.50 les Lombards; — 496.25 le Nord de l'Espagne; — 425 le Madrid-Saragosse.

Nous craignons bien que la baisse, loin de cesser, ne s'accroisse chaque jour.

Le public sait que rien ne justifierait une reprise à l'heure actuelle et nous sommes persuadés qu'il faudra bien du temps pour préparer le marché à faire une hausse.

Il faut d'abord que le mal dont il souffre se guérisse; — pour cela, il faut bien du temps.

#### CHRONIQUE LOCALE

##### ET DE L'OUEST.

Les élections municipales seraient décidément fixées au 4 mai prochain.

##### UN NOUVEAU CERCLE A ANGERS.

Nous lisons dans le *Petit Courrier* :

« On annonce la fondation très-prochaine d'un nouveau Cercle à Angers.

» Cette création serait due, assure-t-on, à l'initiative de quelques magistrats de nouvelle couche, auquel l'isolement pèse et qui voudraient trouver à qui parler.

» Il ne manque pourtant pas de Cercles

les plus intéressantes.

— Je ne sais pas. Aujourd'hui les voyages sont si faciles, si fréquents, que les pays étrangers perdent beaucoup de leur prestige. Cependant, lorsqu'on y habite, on peut étudier, approfondir, tandis qu'en passant, on ne voit les choses qu'à la surface. Quand il vous plaira, reprenez-elle en souriant, nous nous égarerons ensemble au bord de la Bérézina. Mais, en attendant, commençons par rester dans Paris, je vous en prie. Tout d'abord, comment va M. Mauvoisin?

— Très-bien. Je vous remercie. Toujours fort occupé. M. Gérard?

— Il se porte bien aussi. Quant à vous, on n'a pas besoin de vous demander de vos nouvelles. Vous êtes toujours la même, rayonnante de santé.

— Vous devez me trouver bien vieillie?

— Quelle erreur! Je crois vous avoir quittée hier.

M<sup>me</sup> Mauvoisin se tourna vers la glace, puis secoua la tête avec un geste négatif qui n'avait rien de bien convaincu.

— Et, reprit la visiteuse, vos enfants?

— Mes enfants!...

Le visage gracieux, souriant de M<sup>me</sup> Mauvoisin se raidit tout à coup. Regardant fixement son interlocutrice :

— Vous savez, dit-elle, ce qui nous est arrivé?

— Quoi donc?

— Au sujet de mon fils...

M<sup>me</sup> Gérard murmura :

— En effet, j'ai appris que vous aviez éprouvé une déception.

— Une déception! Oui, comme vous le dites. Elle a été rude la déception...

Et la main, la belle main de M<sup>me</sup> Mauvoisin saisit les pincettes et remua les braises fumantes comme si un besoin subit d'agitation l'empêchait de rester inoccupée.

— Je comprends que vous ayez été bien peignée, reprit timidement la visiteuse que ce changement à vue disposait à se montrer circonspecte.

— Peinée! Ah! oui, ma chère, oui, je l'ai été, je le suis encore, je le serai toujours.

L'accent de M<sup>me</sup> Mauvoisin suivait la même progression que ses paroles. Le mot : toujours! sortit de ses lèvres comme aurait pu le faire un serment.

M<sup>me</sup> Gérard soupira de l'air le plus sympathique.

— Voyez-vous cela! continua M<sup>me</sup> Mauvoisin. Six mois après le mariage! Raoul a touché en tout et pour tout neuf mille francs!

— Neuf mille francs!

— Pas un centime de plus.

— Je croyais que la dot?...

— Était de trois cent mille francs. Vous ne vous trompiez pas. Mais, comme elle a suivi la fortune paternelle...

— C'est affreux!

— C'est mortel!

Il y eut un moment de silence.

M<sup>me</sup> Gérard reprit :

— J'étais à Volvœuf depuis un mois à peine lorsque la nouvelle de ce désastre vint me trouver. Je voulais vous écrire. Mais des questions de cette nature sont si délicates...

— Que vous a-t-on dit? demanda M<sup>me</sup> Mauvoisin coupant court aux condoléances.

— On m'a dit que le correspondant de M. de Barli s'était enfui, emportant la fortune de ses associés.

— Ne dites pas *ses*, mais *son*, ma chère. Laissez le pronom au singulier. Il n'y a dans le monde qu'un homme, un seul, pour être fou à ce point.

— Il a donc tout perdu?

— Tout. Il possédait quarante mille livres de rentes sans compter les trois cent mille francs de la dot de Lucienne dont il payait l'intérêt à six pour cent. Un moyen comme un autre de se dire généreux...

— Il est bien fâcheux que le capital n'ait pas été versé.

— C'est ce qui me révolte le plus. Être placé devant mon mari, si expérimenté, si capable; avoir pour gendre un jeune homme comme Raoul qui ne demandait qu'à se laisser conduire par son père; et détenir trois cent mille francs...

— Les détenir! Comment M. Raoul n'avait pas

consenti?...

— Eh! si. Quand je dis détenir, j'entends ne pas verser. Nous avions consenti à tout, évidemment. Ce mariage nous convenait. Est-ce que l'on peut s'attendre à de pareils lendemains? On ignore, on accepte. C'est comme si l'on n'osait poser le pied sur la terre dans la crainte de voir s'ouvrir un volcan.

— Mais, M. de Barli?... Tout à fait entre nous... Est-ce qu'il soupçonnait quelque chose en mariant sa fille?...

— Oh! pas du tout. Il voguait à pleines voiles. Il a reçu, comme nous, le coup de foudre sur la tête. Pendant huit jours il a été comme fou.

— Le malheureux! dit M<sup>me</sup> Gérard. Enfin, reprit-elle innocemment, c'est déjà beaucoup de n'avoir rien à reprocher aux gens.

— Rien à reprocher! s'écria M<sup>me</sup> Mauvoisin. Rien! Appelez-vous rien aussi fatale imprudence? Appelez-vous rien l'obstination avec laquelle M. de Barli a résisté à toutes les avances de mon mari? Quand M. Mauvoisin touchait ce sujet, M. de Barli devenait sourd. Il aurait eu cent millions que, j'en suis sûre, il les aurait confiés à ce Lozars.

— C'est incroyable.

(A suivre.)

MARTE LACHÈSE.

à Angers. Pourquoi ces messieurs ne s'y présentent-ils pas ? Est-ce timidité naturelle ou crainte d'être blackboulés ?

» Quoi qu'il en soit, le nouveau Cercle doit s'installer dans les salons du café Serin.

» Il aura même une enseigne, sur le choix de laquelle on a beaucoup hésité.

» Les uns voulaient : *Au lapin couronné*, en souvenir de l'illustre procureur général Auger; mais on s'est mis d'accord sur celle-ci : *A la descente de la magistrature*.

» Allons ! MM. les fonctionnaires républicains de tout ordre, haut la patte et la main à la poche !

» Il va falloir en faire partie de ce Cercle-là pour être bien noté et avoir de l'avancement... »

#### LE FESTIVAL SAINT-SAËNS.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* d'hier :

« La première journée du Festival a été très-belle. Jamais nous n'avions vu la vaste salle du Cirque remplie comme hier ; beaucoup de personnes ont dû rester debout dans les couloirs, et un bien plus grand nombre n'ont pu entrer.

» Après la deuxième partie du poème biblique *le Déluge*, qui est vraiment magnifique et qui a produit une grande impression, MM. J. Bordier et L. de Romain ont offert à M. C. Saint-Saëns, au milieu des bravos, une couronne formée de deux palmes de fleurs or et argent, reliées par un large ruban sur lequel on lisait : *A C. Saint-Saëns, l'Association artistique d'Angers*.

» Nous retrouverons ce soir (samedi) au Grand-Théâtre le Maître et les artistes qui l'accompagnaient, parmi lesquels le public a été heureux de revoir M. Auguez et lui a fait fête en réclamant une seconde audition de l'air de la *Lyre et la Harpe*. »

#### LES VIGNES AMÉRICAINES.

M<sup>me</sup> la duchesse de Fitz-James vient de faire paraître la troisième édition de son ouvrage ayant pour titre : *Grande culture de la vigne américaine*.

Cette édition, augmentée de plusieurs chapitres, a été divisée de manière à former trois volumes. Le premier embrasse dans son ensemble la question de la vigne américaine ; le second contient l'enquête en Amérique et en France ; le troisième est un *Manuel pratique de viticulture américaine* (4). Ces trois volumes se complètent sans se suivre, et chacun d'eux peut être lu et compris sans qu'il soit nécessaire de lire les deux autres. Mais comme ils sont écrits avec grâce, on les lira tous les trois avec plaisir, alors même qu'on ne partagerait pas toutes les idées de l'auteur au sujet des vignes du Nouveau-Monde (2).

#### HAUTEUR DE LA LOIRE A SAUMUR

Mardi 18 décembre (midi), 3<sup>m</sup> 09.

Le solstice d'hiver arrivera samedi 22 décembre, à 4 heures 1 minute du matin ; le centre du soleil se trouvera alors sur le tropique céleste du Capricorne, à 23 degrés 28 minutes du sud de l'équateur céleste ; alors finira l'automne et commencera l'hiver ; ce sera le jour le plus court de l'année.

Voulez-vous voir la comète actuelle ? Suivez les indications suivantes que nous donne M. Henri Courtois. La comète actuelle est aujourd'hui au nord de l'étoile Pi, de la Lyre. Elle a traversé la constellation du Dragon, se trouve dans la Lyre, va traverser les constellations du Cygne, de Pégase, des Poissons, de la Baleine, du Phénix, de l'Eridan et de l'Horloge. Elle se trouvera le 23 décembre entre les étoiles Lambda et Epsilon, du Cygne ; elle aura son maximum d'éclat au mois de janvier, près l'étoile Bêta des Poissons, et restera sur notre horizon jusqu'à la fin de janvier.

ALLONNES. — Dimanche soir, le nommé Jean Benest, journalier à Allonnes, âgé de 47 ans, père de famille, a trouvé la mort par imprudence. Après s'être couché un peu pris de vin, il eut la malheureuse idée de se lever pour aller tirer un seau d'eau

dans son puits placé au niveau du sol et dont la bascule est en mauvais état. Probablement que le pauvre homme aura perdu son centre de gravité, et que le seau l'aura entraîné ; toujours est-il que sa femme, inquiète, se mit à sa recherche. Descendue dans le jardin, et voyant le puits découvert, elle se pencha et aperçut des sabots au-dessus de l'eau ; elle appela aussitôt au secours, et, aidée d'un voisin, put retirer le corps de son mari.

Le docteur Fouquetteau, médecin à Allonnes, constata de suite que la mort remontait à quelques heures.

Benest s'était fait, en outre, une forte blessure à la tête en tombant sur le bord du seau.

CIZAY. — Samedi soir, vers 5 heures, le feu a détruit un chaumier appartenant au sieur Jean-Baptiste Letheuille, fermier à Cizay.

Malgré la promptitude des secours, il a été impossible de se rendre maître du feu ; on a dû se borner à préserver des tas de bois voisins.

Les pertes, couvertes par une assurance, s'élèvent à 200 fr. environ.

#### DÉFIEZ-VOUS DU PHOTOGRAPHE.

Les habitants des campagnes feront bien de se défier d'un certain photographe qui parcourt le département et fait de nombreuses victimes. C'est surtout dans l'arrondissement de Baugé qu'il exerce son industrie. Il se fait appeler Belleux et se dit de Daon (Mayenne). Le mieux serait de lui mettre la main au collet et de le conduire à la gendarmerie.

Nous avons déjà parlé plusieurs fois des escroqueries qu'il avait commises. Il vient encore de faire sept nouvelles victimes.

A la fin d'octobre, Belleux s'installa chez M. Barbier, Henri, qui tient l'hôtel de France, à Marigné, où il resta huit jours, allant à droite et à gauche chercher de la clientèle pour faire de la photographie. Il promettait aux gens de leur envoyer leur portrait au bout de quelque temps et exigeait l'argent tout de suite.

Le 30 octobre, il est parti de chez M. Barbier sans payer ses dettes s'élevant à 32 francs 50 ; et, depuis cette époque, personne n'a reçu les photographies promises.

M. Begos, buraliste, lui avait remis 49 fr. ; M. Planchenault, aubergiste, 9 fr. ; M<sup>me</sup> Ménard, 40 fr. ; M<sup>me</sup> Guignard, 6 fr. ; M<sup>me</sup> Lemesle, 45 fr., et M<sup>me</sup> Thibault, 9 fr.

(Journal de Maine-et-Loire.)

On lit dans l'*Indépendant* de Tours :

« Samedi soir, les sieurs Meignant père et fils, charpentiers, étaient occupés, au château de Verneuil-sur-Indre, à réparer une clôture renfermant des fauves. Tout à coup, un cerf s'élança sur Meignant fils, et malgré les efforts de son père pour le retenir lui porta des coups de tête si violents dans le ventre que le malheureux jeune homme expira une heure après dans d'atroces souffrances.

» Meignant était âgé de 49 ans. »

Au sujet du vote de la Chambre sur les incompatibilités parlementaires, nous lisons dans l'*Océan*, de Brest :

« Il nous revient de diverses sources qu'il règne une assez grande fermentation dans la 3<sup>e</sup> circonscription électorale de l'arrondissement de Brest. Les électeurs de M<sup>r</sup> Freppel sont dans un état de surexcitation qu'explique le vote de la Chambre sur les incompatibilités parlementaires. Leur indignation se manifeste par les propos les plus vifs contre cette Chambre qui a la prétention de mutiler l'expression du suffrage universel, et qui, sans respect pour la liberté des électeurs, porte une très-grave atteinte à la Constitution en s'arrogeant le droit de modifier les conditions d'éligibilité. Cette modification aux lois constitutionnelles est de la compétence du Congrès et non de celle de la Chambre. Il est regrettable qu'aucun membre du Parlement ne l'ait fait ressortir ; mais les têtes s'échauffent à la pensée de voir expulser M<sup>r</sup> Freppel de la Chambre. »

#### NANTES.

Par arrêté de M. le maire de Nantes, défense expresse est faite à M. Gaultier, directeur des Théâtres municipaux de la ville de Nantes, de donner, à dater du 4 décembre,

aucune représentation où M. Moreau ait à chanter ou paraître.

Le motif en est que M. Moreau, ténor, n'a obtenu que 45 voix sur 36 votants, après ses débuts. Mais le public qui ne vote pas trouve plaisir à entendre M. Moreau. De là, protestations, cris, tumulte. Et M. le maire prend partie pour 24 voix contre tout le public. De quoi va-t-il se mêler !

A cette occasion, M. Martin s'est démis de ses fonctions d'adjoint. « N'ayant point été consulté — a-t-il écrit au maire de Nantes — au sujet de l'arrêté que vous avez pris ce matin, et me trouvant, du reste, en désaccord avec vous sur la nature des mesures à prendre pour mettre fin aux scènes assurément très-regrettables qui troublent en ce moment le théâtre, je me vois dans la nécessité de remettre entre vos mains ma démission d'adjoint. »

#### UN RÉCIDIVISTE OBSTINÉ.

On écrit de Nantes, 15 décembre :

« Un sieur Barbier vient d'être condamné à trente ans de baigne pour vols. Mais comme ce malfaiteur, âgé de trente-cinq ans, avait déjà quatre-vingt-cinq ans de travaux forcés par suite de condamnations antérieures, la cour a décidé que les peines se confondraient.

» Voici les états de service de ce récidiviste éminent :

» D'abord quinze ans de travaux forcés pour vols commis à Nîmes, quarante ans pour vols qualifiés et enfin trente ans infligés par la cour de Tours, après une seconde évasion.

» Au cours des débats, Barbier a déclaré être certain de s'évader derechef de la Nouvelle-Calédonie. »

Un maire du département de Loir-et-Cher vient de prendre un arrêté supprimant une société libre de musique qui rivalisait avec une société municipale. Le citoyen P. Fleury ne s'est pas donné la peine d'alléguer pour la justification de sa mesure arbitraire tel ou tel prétexte. Le citoyen Fleury supprime la musique libre de Vineuil uniquement parce qu'il est républicain et qu'il règne dans la musique libre des tendances réactionnaires ! Voici les considérants de cet arrêté :

« Considérant qu'il existe un antagonisme entre cette société et la Lyre républicaine, autorisée le même jour ; considérant que les tendances réactionnaires et cléricales de la Société philharmonique sont une protestation contre les institutions qui nous régissent, et peuvent troubler l'ordre qui règne dans la commune :

» Arrête :

» Article premier. — Il est interdit à la Société philharmonique de Vineuil de jouer dans les rues et sur les places publiques de ladite commune.

» Art. 2. — Le garde-champêtre est chargé de veiller à l'exécution du présent arrêté. »

De nombreux viticulteurs des départements du Midi, particulièrement de l'Hérault et de l'Aude, ont adressé à M. Méline, ministre de l'agriculture, qui en a saisi M. Tirard, ministre des finances, des pétitions où ils réclament des règlements fiscaux qui protègent leurs produits naturels contre la concurrence des vins obtenus au moyen de raisins secs ou de toute autre sophistication.

Ils demandent que les vins naturels aient un compte complètement séparé des vins de fabrication ; qu'il soit délivré, à l'expédition, une pièce de régie indiquant la nature du vin mis en circulation, et qu'enfin les vins étrangers entrant en France soient sérieusement examinés en douane afin d'être classés dans la catégorie à laquelle ils appartiennent par leur nature.

L'administration des contributions indirectes se dispose à prendre une mesure qui donnerait, en partie, satisfaction aux pétitionnaires. Cette administration vient, en effet, de soumettre à l'approbation du ministre des finances une circulaire ayant pour but de remettre en vigueur les règlements de septembre 1879, rapportés en 1880 par M. Magnin. L'esprit de ces règlements correspond à peu près à celui des pétitions présentées à M. Tirard par son collègue du ministère de l'agriculture.

#### CONSEILS ET RECETTES.

VIN AIGRI. — Voici une recette pour guérir le vin naturel qui est devenu complètement aigre.

Cette recette, que son auteur dit infailible, est due à M. Génin, instituteur à Penne-sières (Haute-Saône). La voici :

Pour un hectolitre de vin aigri, faites torréfier à la manière du café un bon verre de blé ; ensachez-le très chaud dans une toile en forme de boudin afin d'en faciliter l'introduction par la bonde du fût, suspendez ce sac à une ficelle et laissez-le glisser dans le liquide. Agitez ensuite le tonneau pendant quelques instants. Au bout de deux heures environ, retirez le sac, le vin est guéri. Le blé qui a servi à l'opération présente une infection telle que les poules s'en éloignent avec une sorte de terreur.

Ce remède fait aussi disparaître le goût de moisi ou le goût de sec, à condition de soulirer aussitôt le vin.

#### BIBLIOGRAPHIE

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix : 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — *Astronomie Populaire*. 2 vol. grand in-8° illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix : 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Ch. d'Orbigny, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 5 volumes Atlas, contenant 340 planches, soit environ 1.000 sujets coloriés. Prix, broché : 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> Siècle*. 16 vol. in-4°. Prix : 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER ; 11 volumes grand format (1.700 pages), magnifiquement gravés. Prix : 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

L'ÉLECTRICITÉ, revue hebdomadaire illustrée (8<sup>e</sup> année). *Sommaire du numéro du 15 décembre 1883*. — L'Électricité et les risques d'incendie. — Galvanomètre aperiodyque et machine unipolaire de M. de Tromelin. — L'exposition de l'association des Téléphonistes à Cincinnati. — La Machine dynamo-électrique de M. Kravogl (E. L.). — Un désaccord sur l'invention du téléphone. — Nouvelle jauge officielle des fils en Angleterre. — Une plume métallique. — Correspondance. — Chronique. — Les brevets d'invention.

Le numéro, 50 centimes. — France : Un an ; 20 fr. ; six mois, 10 fr. ; Union postale : 25 fr. ; six mois, 12 fr. 50. — PARIS, 16, rue du Croissant.

Cette année, pour les étrennes, MM. JOUVET et C<sup>ie</sup> publient un superbe volume : *Les derniers Contes bleus*, par Ed. Laboulaye, de l'Institut. Il est superflu de vanter la valeur littéraire du livre : *Les Contes bleus* et *Les nouveaux Contes bleus* du même auteur sont connus du public ; mais il faut constater la magnificence des 150 compositions et des 10 eaux-fortes dessinées par H. Pille et H. Scott, dont la variété fait un admirable ensemble (relié 15 fr.). — La charmante BIBLIOTHÈQUE INSTRUCTIVE (relié 3 fr. 50) vient de s'accroître de cinq volumes très-bien illustrés : *Le Boire et le Manger*, par A. Durbary, *Le Japon*, par G. Dopping, *La Mission Flat-ters* au pays des Touareg, par H. Brosselard, *L'Égypte*, par J. Hervé, et *La Grande Pêche*, par E. Sauvage. Citons aussi, pour les enfants, *Au Pays des féeries*, un grand et beau volume illustré de magnifiques chromolithographies, contenant des contes empruntés au domaine du merveilleux (relié 10 fr.) ; *Les Petits écoliers dans les cinq parties du monde*, par Elie Berthet (relié 10 fr.), *Les Petites écolières*, ouvrage couronné par l'Académie française (relié 10 fr.), ainsi que, pour les jeunes gens, les six magnifiques volumes de *L'histoire de France populaire*, par Henri Martin (chaque volume relié, 12 fr.) et *Les Merveilles de la Science et de l'Industrie*, par Louis Figuier (chaque des 8 vol. relié 14 francs). Tous ces ouvrages sont d'excellents cadeaux d'étrennes. (Jouvet et C<sup>ie</sup>, éditeurs, 5, rue Palatine, Paris. Envoi franco contre mandat-poste).

#### CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX. Les demandes doivent être adressées à MM. RAYOU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Pelletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

(1) Que tous les propriétaires de vignobles et les viticulteurs doivent posséder.

(2) Nous leur prédisons le plus grand succès. — Voir aux annonces pour les prix.

Études de M<sup>rs</sup> SOUDÉE et GRANGÉ, avoués à Angers, et de M<sup>r</sup> ALEXANDRE, notaire à Pellouailles (Maine-et-Loire).

## VENTE

Après conversion de saisie,  
Sur 2<sup>e</sup> baisse de mise à prix,  
Le LUNDI 24 décembre 1883, à une heure de l'après-midi,  
A Angers, à l'Hôtel-de-Ville, par le ministère de M<sup>r</sup> ALEXANDRE, notaire à Pellouailles.

EN SEPT LOTS DE DIVERS

## IMMEUBLES

Sis à Angers.

1<sup>er</sup> Lot. — Une maison, place du Ralliement, à l'angle des rues de la Roë, n<sup>o</sup> 43, et Lenepveu, n<sup>o</sup> 36. . . . . 100.000 f.  
2<sup>e</sup> Lot. — Une maison, à l'angle des rues Bodinier, n<sup>o</sup> 4, et Valdemaine, n<sup>o</sup> 14, et une autre maison, rue Valdemaine, joignant la précédente. . . . 50.000 »  
3<sup>e</sup> Lot. — La propriété du Liéris, rue Chèvre. . . 50.000 »  
4<sup>e</sup> Lot. — 2.315 mètres de terrain à bâtir, en bordure, rue Pascal. . . . . 5.000 »  
5<sup>e</sup> Lot. — La propriété du Petit-Château, rue Pascal. . . . . 20.000 »  
6<sup>e</sup> Lot. — 10.112 mètres de terrain à bâtir, rue Pascal et rue Chèvre, en bordure. . . . . 20.000 »  
7<sup>e</sup> Lot. — 2.435 mètres de terrain à bâtir, en bordure, rue Pascal. . . . . 5.000 »  
Total des mises à prix. 250.000 f.  
Pour insertion sommaire, SOUDÉE.

Ministère de la Guerre.

ADJUDICATION DE DIVERSES Fournitures Pour l'Atelier d'Arçonnerie de Saumur.

Le MERCREDI 26 décembre 1883, à une heure, à la Mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication, par groupe, sur soumissions timbrées et cachetées, des fournitures ci-après, à faire pendant l'année 1883 :

- 1<sup>er</sup> GROUPE. — Métal.
- 2<sup>e</sup> GROUPE. — Fers et tôles.
- 3<sup>e</sup> GROUPE. — Fil de fer.
- 4<sup>e</sup> GROUPE. — Charbons.
- 5<sup>e</sup> GROUPE. — Ingrédients divers.
- 6<sup>e</sup> GROUPE. — Tissus.
- 7<sup>e</sup> GROUPE. — Bois divers.
- 8<sup>e</sup> GROUPE. — Cuirs divers.
- 9<sup>e</sup> GROUPE. — Accessoires de sellerie.
- 10<sup>e</sup> GROUPE. — Objets de quincaillerie et outils.

Le cahier des charges est déposé dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire, à Saumur, et au bureau de l'officier d'administration comptable de l'Arçonnerie, où le public sera admis à en prendre connaissance, ainsi que des pièces exigées pour concourir à l'adjudication.

Le Sous-Intendant militaire, SCHUSTER.

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

42, rue Beaurepaire, 42, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

A LOUER

MAISON MEUBLÉE

Rue de la Montée-du-Fort, 17.

S'y adresser. (630)

Étude de M<sup>r</sup> Ch. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

## VENTE

Aux enchères publiques.

Le jeudi 20 décembre 1883 et jours suivants, s'il y a lieu, à 4 heures après midi,

A Saumur, rue Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 46, au domicile de M. DUPERRÉ.

Il sera vendu :

Grande quantité de bouteilles de liqueurs consistant en : Charleuse, raspaill, curaçao, cassis, anisette, cacao à la vanille, cognac, rhum, kirsch, menthe, piperment, absinthe Pernod, bitter, vermouth et sirops divers ;

Vins fins, muscat de Lunel, etc. ; Sommier, matelas, linge de corps, pendules, réveils, fûts vides, et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, (814) Ch. MILLION.

## A VENDRE

DEUX

PETITES MAISONS

A Saumur, rue de la Croix-Verte, ET

## GRAND MAGASIN

A deux étages,

Près la gare d'Orléans.

S'adresser à M<sup>r</sup> BRAC, notaire, 27, place de la Bilange.

## PETITE MAISON

A LOUER

Avec portion de JARDIN,

Pour la Saint-Jean prochaine.

S'adresser à M. SARGET, rue Saint-Lazare, n<sup>o</sup> 14. (813)

OCCASION

## A VENDRE

UNE VOITURE PETIT-DUC

Presque neuve.

S'adresser à M. MATIGNON-CHARBIER, carrossier. (812)

A VENDRE

## UN JOLI PLAN

De PEUPLIERS suisses

S'adresser à M. DELANOUR-CHARRIER, propriétaire à Gaure, commune de Varennes. (727)

18, Rue du Marché-Noir.

## ATELIER D'HORLOGERIE

M. PETIT prévient les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance qu'il fait et garantit toute espèce de réparations d'horlogerie.

PRIX MODÉRÉ.

Réparations très-soignées.

UN JEUNE HOMME se propose pour cirer les parquets et servir de valet de chambre au besoin, et même soigner les malades.

ALPHONSE COLIN, rue Dacier, n<sup>o</sup> 34, Saumur.

La Maison GELLUSSEAU et RICOCHON, rue Cour-Saint-Jean, n<sup>o</sup> 6, demande un jeune homme désireux faire son apprentissage en mercerie et bonneterie. (764)

M. VAUDEL, Grand'Rue, n<sup>o</sup> 45, à Saumur, a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de la distribution en ville des lettres de faire part et tous imprimés à des prix modérés.

Un jeune homme sérieux demande une place de comptable dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

OBJETS D'ART et ANTIQUITÉS

## LIVERANI

15, Rue Saint-Jean, Saumur.

Bas-reliefs en bronze, Plaques et Statuettes de Gian Bologna, Miniatures sur soie et ivoire, Peintures sur toile et cuivre de la vieille école Italienne, Miniatures sur cuivre de Guido Reni.

Glaces, Petits Meubles à bijoux ébène et ivoire, Terres cuites et Groupes en marbre vieux jaune, Faïences d'Urbino, Monte Lupo, Savona, Pesaro, Bertinora, Delft et Faenza, Coupe cristal de Murano, près Venise, Broderies sur soie, Velours de Gènes, Brocatelles, Tapisseries de soie, Point Hongrois, vieux Effilés Renaissance avec sujets, Dentelles de Venise, Milan, Naples et Point d'Espagne, Voiles de fauteuils en dentelle ancienne, Nappes avec entre-deux effilés dans la toile.

Tous ces Objets, achetés séparément et choisis avec soin, ont été trouvés principalement dans les monastères, les vieux châteaux et chez quelques habitants de la campagne.

AUTHENTICITÉ GARANTIE.

Le Magasin d'Antiquités est ouvert de 1 heure à 5 heures, dimanches et fêtes exceptés.

## AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

## CIDRE EXQUIS

(Garanti 230 litres, 15 francs).

MAUGET, propriétaire à Nozay (Loire-Inférieure). (714)

Café BARLERIN hygiénique de santé, stomachique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le Café BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses ; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins ; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le Café BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. DES MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du Café BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le Café BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr. ; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE

du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND épiciers, rue d'Orléans. (450)



FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS

EN CHÊNE SCULPTÉ

Meubles et Sièges en tous genres

## H. HARDY

Levée-Neuve, SAUMUR.

Spécialité et choix de Salles à manger complètes, depuis 400 francs.

Chambres à coucher, Ameublements pour salons avec ou sans garniture, Coffres à bois, Bureaux, Bibliothèques, Meubles d'antichambres, Tabourets de pieds, Étagères, etc., etc. Prie-Dieu, etc.

## PIANOS ET INSTRUMENTS

### L. FISCHER ET FILS

FACTEURS DE PIANOS ET LUTHIERS

49, Rue d'Orléans, SAUMUR.

Vente, Échanges, Accords, Location et Réparations de tous Instruments. — Musique.

ABONNEMENTS POUR L'ACCORD ET L'ENTRETIEN DES PIANOS :

4 Accords par an. . . . . 9 fr.  
6 Accords par an. . . . . 12 »

Abonnements à la lecture musicale.

## LIBRAIRIE JAVAUD

Rue Saint-Jean, à Saumur.

## Etrennes 1884

GRANDE EXPOSITION

### DES NOUVEAUTÉS DE L'ANNÉE

Tableaux, Gravures et Aquarelles, Bronzes, Terre-Cuite, Porcelaines de Sèvres et de Saxe, Faïences d'Art, et tout ce qui tient à la Céramique, Petits Meubles de Luxe, Articles Religieux, Maroquinerie et Tableterie, Cadres en tous genres et Miroiterie Riche, ainsi que les Cristaux émaillés de Bohême.

Très-belle collection d'Ouvrages et Albums illustrés, vendus aux prix annoncés par les éditeurs. (790)

## VIENT DE PARAÎTRE

A la Librairie JAVAUD, à Saumur :

Grande Culture de la Vigne Américaine 1881-1885

Par M<sup>me</sup> la duchesse de FITZ-JAMES

Tome I<sup>er</sup>. — GRANDE CULTURE DE LA VIGNE AMÉRICAINE

Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Prix : 2 fr. ; par la poste, 2 fr. 25.

Tome II. — ENQUÊTE EN AMÉRIQUE ET EN FRANCE

Deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Prix : 1 fr. 50 ; par la poste, 1 fr. 70.

Tome III. — MANUEL PRATIQUE DE VITICULTURE AMÉRICAINE

Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Prix : 1 fr. ; par la poste, 1 fr. 20.

EN VENTE

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur :

## LA CHASSE

2<sup>e</sup> édition ; Prix : 4 fr. 50

Par MM. GIRAudeau, LELIÈVRE et SOUDÉE.

Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.